

## **Transports scolaires**

***Cette année gagnez du temps, inscrivez-vous en ligne dès le 9 juillet 2018 !***

La rentrée scolaire 2018/2019 se prépare maintenant et chez vous ! Plus besoin de se déplacer, les inscriptions aux transports scolaires se font sur internet. Connectez-vous dès le 9 juillet au

**[www.transports-scolaires.ampmetropole.fr](http://www.transports-scolaires.ampmetropole.fr) et laissez-vous guider.**

Que votre enfant s'inscrive pour la première fois ou qu'il renouvelle son abonnement, la procédure est la même. Il suffit de se connecter sur le site [www.transports-scolaires.ampmetropole.fr](http://www.transports-scolaires.ampmetropole.fr) et de suivre les instructions. Avant de commencer, pensez à mettre sous format informatique les documents qui vous seront demandés, vous devrez les télécharger pour les joindre à votre dossier. Le règlement par carte bancaire est sécurisé.

Pour recevoir la carte personnelle de votre enfant à temps pour la rentrée, inscrivez-le **avant le 22 août 2018**. Si votre enfant a déjà sa carte, l'abonnement se chargera à la première validation au moment de la rentrée. « Je monte, je valide » !

Si vous n'avez pas accès à internet, contactez-le **0800 710 588** à partir du 9 juillet 2018 pour connaître le lieu d'inscription le plus proche de chez vous.

### **Attention :**

*Les documents justificatifs que vous devrez télécharger pour que votre inscription soit valide sont les suivants :*

- **Photo d'identité,**
- **Pièce d'identité ou livret de famille,**
- **justificatif de domicile de moins de trois mois,**

*et*

- *pour les plus de 16 ans : certificat de scolarité (vous pouvez compléter votre dossier à la rentrée en téléchargeant votre attestation avant le 30 septembre 2018),*
- *pour les boursiers : attestation de bourse 2018,*
- *pour les familles nombreuses : livret de famille,*
- *pour les parents titulaires de la CMUC : attestation de droits CPAM.*

***La Métropole Aix Marseille Provence vous souhaite une bonne rentrée 2018 2019***